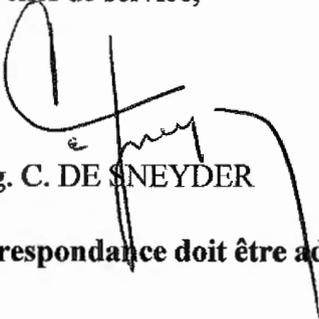


Les matières utilisées pour l'atelier « faire du feu » doivent être stockées dans une armoire métallique.

3. Une poubelle métallique avec couvercle doit être placée près de l'atelier « faire du feu »
4. Etant donné l'utilisation de matériaux naturels combustibles, la présence de 2 membres de l'équipe de première intervention doivent être présents dans la salle durant les heures d'ouverture de l'exposition.
5. Des moyens de lutte supplémentaires doivent être prévus auprès des ateliers « faire du feu » et « tailleur ».
6. L'éclairage de sécurité doit être revu en fonction de la configuration des lieux.

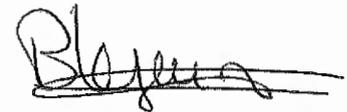
Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

L'Officier-chef de service,



Lt-Col. Ing. C. DE SNEYDER

L'attaché de prévention,



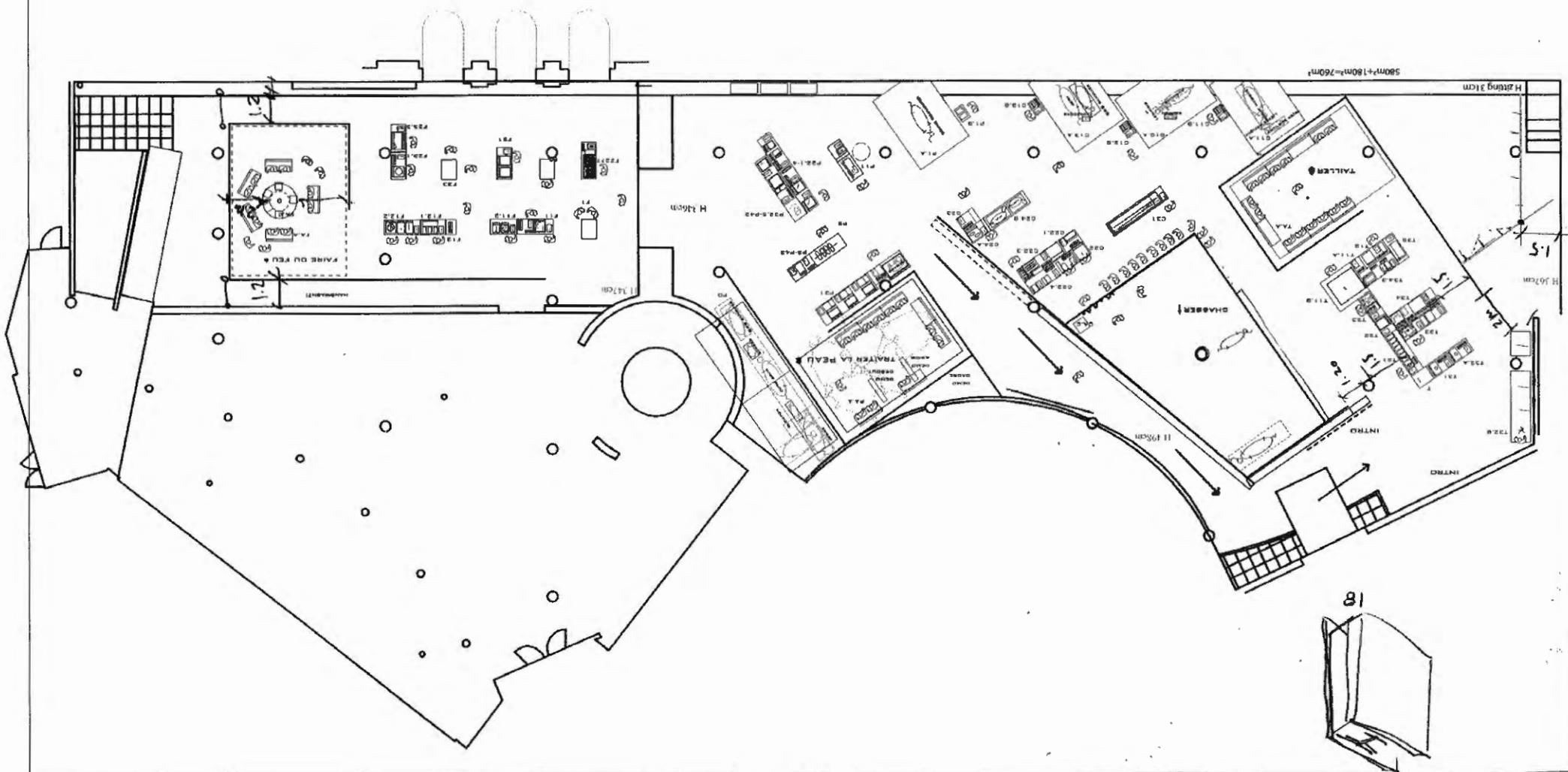
Ing. B. LEJEUNE.

Toute correspondance doit être adressée à l'Officier Chef de Service.

SERVICE D'INCENDIE
AIDE MEDICALE URGENTE
SERVICE PREVENTION

08.03.2012

Avenue de l'Héliport, 15
B - 1000 BRUXELLES
Tél : 02/208.84.30
Fax : 02/208.84.40





MUSEUM

EXPO "PREHISTOIRE. DO IT YOURSELF."
BOOK OF PLANS - 2012MD1D24

SERVICE D'INCENDIE
AIDE MEDICALE URGENTE
SERVICE PREVENTION

08.03.2012

Avenue de l'Héliport, 15
B - 1000 BRUXELLES
Tel : 02/208.84.30
Fax : 02/208.84.40

